



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2024-096

PUBLIÉ LE 8 AVRIL 2024

Sommaire

69_Rectorat de Lyon /

84-2024-03-29-00012 - Arrêté n°2024-18 du 29 mars 2024 portant la liste des personnes médaillées de Bronze de la Jeunesse, Sports et Engagement Associatif au titre de la promotion du 1er janvier 2024 (2 pages)

Page 3

Le délégué de région académique

ARRETE n° 2024-18

Portant la liste des personnes médaillées de Bronze
de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif
au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2024

VU le décret n° 2000-543 du 16 juin 2000 modifiant le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports ;

VU le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n°69-942 du 14 octobre 1969 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

VU l'arrêté du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;

VU l'avis favorable émis par la commission régionale qui s'est réunie le 7 septembre 2023 ;

Le Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Auvergne-Rhône-Alpes

ARRÊTE

Article 1^{er} : Au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2024, la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif est décernée à :

- Monsieur Lionel FERRAH, né le 05/01/1958 à Lyon 3^{ème} arrdt (69), domicilié 57 rue Magenta 69100 VILLEURBANNE ;
- Monsieur Sébastien GEORGES, né le 05/06/1968 à Vichy (03), domicilié 14 allée François Couperin 69780 MIONS ;
- Madame Christine LEBEL (épouse PRAT), née le 25/05/1961 à Angers (49), domiciliée 19 rue du Coteau des Bories 43700 BRIVES-CHARENSAC ;
- Madame Martine PLATRET, née le 19/06/1958 à Lyon 3^{ème} arrdt (69), domiciliée 9 rue Raspail 69100 VILLEURBANNE ;
- Monsieur Yves PRAT, né le 30/12/1959 à Le Puy-en-Velay (43), domicilié 19 rue du Coteau des Bories 43700 BRIVES-CHARENSAC.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil administratif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lyon, le 29 mars 2024

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfète du Rhône,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Le Délégué de région académique à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER